

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique • tél: +32 2 674 57 11 • brussels@vincotte.be

Personne à contacter: ANDRE WAEGENEERS, Electricité

• Nos coordonnées
Rapport N°: VIL/16/13350248/00/FR/000

Réf. contrat: 1059569/4000

• Vos coordonnées
Réf:

• Données d'intervention
Lieu: Clinique Antoine Depage
Avenue Henri Jaspar, 101
1060 Saint-Gilles
Date: 18/03/2019
Effectuée par: SPITAELS FABIEN - 20187

Clinique Antoine Depage
Avenue Henri Jaspar, 101
1060 Saint-Gilles
Belgique

RAPPORT DE VISITE DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES A HAUTE ET BASSE TENSION

INSTALLATION : Locaux de consultations et locaux d'examen.

NOTE 1 : Nous attirons votre attention sur l'arrêté royal du 12 août 1993 qui définit les prescriptions minimales de sécurité auxquelles doivent satisfaire les équipements de travail existants (machines, appareils, outils ou installations), en tenant compte de l'état d'évolution de la technique. Ceci inclut l'équipement électrique des machines et les installations électriques. Le contrôle suivant les exigences minimales pour les équipements électriques des machines n'est pas compris dans ce rapport.

NOTE 2 : Nous attirons votre attention sur l'arrêté royal du 4 décembre 2012 concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail. Nos services sont à votre disposition pour des informations additionnelles.

BASE DE L'EXAMEN

Le contrôle a été effectué selon les prescriptions suivantes:

- RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (RGIE)
- ARRÊTÉ ROYAL DU 04/12/2012 : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL
- ARRÊTÉ ROYAL DU 06/11/1979 - HÔPITAUX

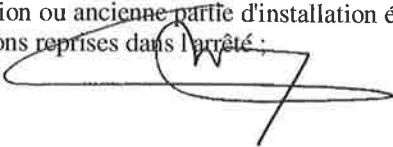
RUBRIQUES DU RAPPORT

- I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES
- II. MESURES / ESSAIS
- III. INFRACTIONS ET OBSERVATIONS
- IV. TABLEAUX

CONCLUSION

- L'installation dont il est question n'est pas conforme aux prescriptions définies ci-avant.
- Il y a lieu de donner suite aux observations/recommandations reprises dans le présent rapport.
- Il y a lieu de donner suite entre autres aux prescriptions suivantes mentionnées dans l'Arrêté royal du 4 décembre 2012 concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail:
 - pour le 01/01/2014 au plus tard, toute ancienne installation ou ancienne partie d'installation électrique doit faire l'objet d'un premier contrôle suivant les prescriptions reprises dans l'arrêté;

Date de l'impression : 21/05/2019
Nombre de pages : 20
Annexe(s) :
Distribution : or.
cc.


Ing. J. WINDEY
Directeur Général





Page: 2 / 20
Rapport N°: VIL/16/13350248/00/FR/000
Réf.contrat: 1059569/4000

- l'employeur est tenu d'effectuer une analyse des risques de chaque installation qu'il détient (pour le 31/12/2014 au plus tard).

Nos services se tiennent à votre disposition afin de vous assister pour la réalisation de ces démarches.



I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1. Généralités

Article de référence

art. 88 RGIE - Installation électrique avec service électrique (présence du personnel BA4-BA5)

Schémas de mise à la terre :

Lieu(x)/transfo / Source

Liaison entre les terres suivantes: Terre masses HT - Neutre transfo - Terre masses BT

Réseau IT

Alimentation via cabine HT. Transfo 11 KV/ 3x230 V Triangle-Etoile Neutre non distribué.

315 KVA Ucc= 4.07% In 787.3 A (BT)

A la sortie du transfo: Icc=~ 19 KA

Tension(s) de service :

Lieu(x)

Tension de service : 3x 230V

2. Facteurs d'influences externes

Selon l'information qui nous a été communiquée, les facteurs d'influences particuliers, mentionnés ci-après, sont présents

Facteurs d'influences externes	Code	Lieu(x)
Compétence des personnes	BA1: Ordinaires BA2: Enfants BA3: Handicapés BA4: Averties BA5: Qualifiées	
Possibilité d'évacuation	BD4: Longue et encombrée	

Nous conseillons de revoir la liste des facteurs d'influences externes!!!!!!.

3. Description

Plans et schémas à prévoir

Copie de plans et schémas sur place

Voir point V: TABLEAUX

II. MESURES ET ESSAIS

1. Dispositifs de mise à la terre

Plusieurs piquets

Terre commune à l'installation

Mesure non-déconnectée

8,2Ω Sectionneur dans le local TGBT au niveau -1

Plusieurs piquets de terre: dans le jardin et dans le local ordinateur au niveau -1

Emplacement du sectionneur de terre : Local TGBT

2. Mesures d'isolement

Non réalisées pour des raisons de continuité de service.

3. Appareils de mesure

Appareils de base dont l'agent est titulaire.

4. Divers



Page: 4 / 20
Rapport N°: VIL/16/13350248/00/FR/000
Réf.contrat: 1059569/4000

Pour les contrôles des parties visibles et accessibles de l'installation électrique.
Seuls les tableaux repris dans ce rapport ont été contrôlés.
Le contrôle de la cabine HT à été réalisé. Une copie du rapport est laissé sur place.
La cabine HT se trouve à l'extérieur côté Rue Berckmans.

Eclairage de secours

Le bon fonctionnement des blocs d'éclairage de sécurité est à vérifier. Plusieurs sont à remplacer.



III. INFRACTIONS (I) ET OBSERVATIONS (O)

Générales

- I F2 Fournir les courants de court-circuit au niveau des tableaux.
- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (art. 16, 252 du RGIE).
PE au sectionneur de terre du local TGBT
- I 1101 La valeur de la résistance d'isolement général pour les parties de l'installation construites avant le 24/06/2000 est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 25.000 Ohms (art. 20 du RGIE).
: Mesures non réalisées en 2016 et 2017 et 2019.
- I 1104 La valeur de la résistance d'isolement de ce circuit est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms (art. 20 du RGIE).
: Mesures non réalisées en 2016 et 2017 et 2019.
- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (art. 16, 252 du RGIE).
: Nom des tableaux
- I F23 Eclairage de secours/sécurité à remplacer. Voir par exemple au 2 ième étage.
- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
: TD local nettoyage 2ième étage;.....
- I 1509 Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (art. 16, 268-269 du RGIE).
Pour la plupart des tableaux : l'origine exacte de alimentation, section et type des conducteurs, destination des départs,....
- I F40 Telles que définies dans l'Arrêté Royal du 04/12/2012, les rapports suivants doivent faire parties du dossier de vos installations électriques:
 - Le rapport de premier contrôle de vos anciennes installations
 - L'évaluation des risques basée sur le rapport de premier contrôle
 - La mise en conformité des installations électriques sur base du premier contrôle et de l'analyse des risques.
- I 2114 Le rapport de premier contrôle de vos anciennes installations telles que définies dans l'Arrêté Royal du 04/12/2012 ne nous a pas été présenté, celui-ci devait faire partie du dossier de vos installations électriques pour au plus tard le 01/01/2014.
- I 2115 L'évaluation des risques basée sur le rapport de premier contrôle (AR 04/12/2012) ne nous a pas été présentée ; celle-ci aurait dû faire partie du dossier de l'installation électrique pour au plus tard le 31/12/2014.
- I 2116 La mise en conformité des installations électriques sur base du premier contrôle et de l'analyse des risques aurait dû être effectuée pour au plus tard le 31/12/2016.
- I F43 Prévoir un réseau TT ou TH voir 230 Volts et pour le 400 Volts (neutre non mis à la terre).
- I F44 Prévoir du câble F2 en lieu et place d'encâble EXVB (F1).
- I F45 Compléter les facteurs d'influences externes du bâtiment.
- I F46 Repérer les terres ou coupe terre.
- I F56 Ballest électronique (ED) il y a lieu d'installer les protections contre les contacts indirects et les protections selon les prescription du fabricant (voir exemple des différentiels type B, Si, F...).
- I F57 Revoir le bon fonctionnement de tous les blocs de sécurité et de raccorder les blocs de sécurité sur les circuits auquel il correspond. Tenir compte de la NBN EN 1838.
- O F41 Fournir le bon type de réseau.
- O 1011 Pour des raisons de service, confirmées par votre responsable, les mesures d'isolement n'ont pu être réalisées.
- O F42 Prévoir une sélectivité dans l'installations électrique.
- O F65 Voir l'évolution du matériel et en particulier de l'éclairage.

TGBT

- I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
(disjoncteur général) + plusieurs départs, fournir note de calcul.
- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
: Description exacte de l'origine de l'alimentation; caractéristiques transfo (redresseurs?);



- I F3 Fournir la section exacte du câble: départ du TGBT alimentant le tableau -1 sous-sol
- I F37 Revoir le positionnement des transfos: ne rien placé devant les grilles de ventilation
- I F38 S'assurer que les disjoncteurs ont un pouvoir de coupure suffisant: Plusieurs disj. de 10 KA/ 6 KA et courant de court circuit au TGBT est d'environ 19 KA.
- I 1903 Tout interrupteur commandant une prise de courant avec un courant nominal plus grand que 16 A doit couper les conducteurs actifs (art. 250 du RGIE).
disjoncteurs 16A pour le circuit E mixte avec interrupteur.
- O F5 Vérifier le bon fonctionnement de l'interrupteur différentiel 30mA général.

TD PT50 TGBT

- I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
Voir selon matériel, mode de pose, fournir note de calcul.
- I F25 Repérer les circuits existants.
- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
- I 1903 Tout interrupteur commandant une prise de courant avec un courant nominal plus grand que 16 A doit couper les conducteurs actifs (art. 250 du RGIE).

TD 01 et TD duo Diagnose

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
- I F47 Prévoir un conducteur de protection de même section (TGBT vers Tableau).

Tableau Couloir -1

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
(2 différentiels et télérupteur).
- I F49 Prévoir maximum disjoncteur 16A pour 1 prise de courant.
- I F50 Raccorder les conducteurs PE directement sur la barre de terre.
- O F48 Supprimer les raccords mobiles type Wago et prévoir Barnier.

Tableau chaudière

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
- O F51 Supprimer les raccords mobiles type Wago et à raccorder sur le barnier du tableau.
- O F52 Remettre câble hermétique sur le point d'éclairage.
- O F53 Prévoir différentiel de max 300mA pour la chaufferie mazout.

TD sous-sol avant -1

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
- I 1509 Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (art. 16, 268-269 du RGIE).
- I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
: départ en 50 mm² du disjoncteur général + disj 20A sur 2,5mm². Voir mode de pose, fournir note de calcul.
- O F54 Remettre les tableau en état ex: Voir les vis de fixation du plastron de protection du tableau.

TD buanderie

- I F58 Prévoir différentiel 30mA.
- I F60 Prévoir protection adaptée selon les facteurs d'influences externes et le matériel placé.
- O F59 Adapter le câble d'alimentation du tableau.

Tableau horloge

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
: destination circ. E

TD reception radiologie RDC

- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (art. 16, 252 du RGIE).



: télérupteur

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
: Origine exacte alimentation (calibre, circuit,...) , télérupteur
- I 1091 Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.
: Interrupteur en dessous du tableau.
- I F61 Supprimer les raccords mobile type Wago (voir EN60439-3 + A1).
- I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
Voir mode de pose.
- I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).

TD radiologie RDC

- I F32 Fournir le PV de réception du tableau
- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
: Destinations des départs, sections + type des canalisations, origine exacte de l'alimentation
- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (art. 16, 252 du RGIE).
: Borniers

TD kinésithérapie RDC

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).

TD accueil RDC

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
- I 1613 Adapter l'intensité nominale (In) du matériel (interrupteur, contacteur,...) à celle de la protection contre les surintensités du circuit (art. 116 du RGIE).
- O F62 Supprimer les raccords mobiles type Wago et prévoir barnier.

TD comptabilité (1er étage)

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
: Alimentation général et du circuit Q,...

TD salle de conférence (1er étage)

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
- I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).

TD ophtalmologie (1er étage)

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).

TD réception (1er étage)

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
: Télérupteur
- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (art. 16, 252 du RGIE).
- I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
Voir mode de pose, fournir note de calcul.

TD cardiologie 2ième étage local 2.18

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).

TD réception 2ième étage

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
- I 1509 Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (art. 16, 268-269 du RGIE).
: Revoir l'alimentation du circuit 9
- I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
Voir mode de pose, fournir note de calcul.



O F39 Serrure du coffret à revoir.

TD cardiologie (2em étage débarras en face des toilettes)

- I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
 I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
 I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (art. 16, 252 du RGIE).

TD économat 2ième étage local 2.2

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
 I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (art. 16, 252 du RGIE).
 : Télérupteur et général)
 O F63 Supprimer les raccords mobiles type Wago et prévoir Barnier.

Coffret Cardiologie (couloir 2ème étage) (2.6)

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
 Mettre à jour avec sections et type de câble
 I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (art. 16, 252 du RGIE).
 : Améliorer le repérage
 I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
 Voir mode de pose, remettre les protections comma à l'origine.
 Disjoncteurs 10A sur du 1,5mm² et disjoncteur 16A sur du 2,5mm².

TD local 2.24 2ième étage

- I 1610 Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (art. 16, 252 du RGIE).
 I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
 : Origine exacte alimentation, disjoncteur, destination Q4,...
 I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
 Voir mode de pose, fournir note de calcul.
 O F36 Prévoir une découpe au niveau des fusibles généraux pour faciliter l'enlèvement du cart
 O F64 Note: va être supprimer 2019.

TD 3ème étage Labo

- I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
 : Origine exacte alimentation; destinations des départs (circ. B);...
 I 1503 Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (art. 16, 268-269 du RGIE).
 : Contacteurs

TD réserve 3 ième étage- fond du couloir

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).
 I 1708 Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (art. 116, 117,118 du RGIE).
 Voir mode de pose, fournir note de calcul.
 I 1407 Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés (art. 86.08 du RGIE).
 (lave vaisselle)
 I 1710 Prévoir un disjoncteur dont le pouvoir de coupure est suffisant (art. 251.05 du RGIE).
 Voir disjoncteurs Gardy.

TD labo 4ième étage

- I 1501 Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (art. 16, 268-269 du RGIE).



Page: 9 / 20
Rapport N°: VIL/16/13350248/00/FR/000
Réf.contrat: 1059569/4000

IV. TABLEAUX

Voir page(s) suivante(s)



	Désignation	Montage mm2	Protections A	Observations et/ou Renvois
	<u>Tableau général</u>			
	Disj. gén. Hager H400N magnétique x5	3x120	320	+ diff 0,03 A
A	Alim TD PT TGBT	3x4	C 20 III	
B	Départ non repéré	3x6	C 32 III	
C	Départ 2 A.R.	3x10	C 32 III	
D	Départ 3 BERCKMAN	3x16	C 63 IV	
E	Alim. Docteur Wimia	5x10	C 40 IV	
F	Départ boiler	3x2,5	C 20 III	
G	Départ boiler	3x2,5	C 20 III	
H	Tableau 1er	3x10	C 32 III	
I	Tableau rez-de-chaussée	3x10	C 32 III	
J	Tableau cave	3x16	C 63 IV	
K	Redresseur	3x35	C 100 IV	
E'	Prise + éclairage petit atelier	2x2,5	C 20 II	
	Départ tableau général SS avant	3x95		
	<u>Tableau cabine TD PT TGBT</u> (venant du TGBT circuit A)			
	Interrupteur général	VVB 5G4	40	
	6 circuits prises et éclairage	2x1,5+2,5	16 / 20	5xC16 II + 1 x C20II



	Désignation	Montage mm2	Protections A	Observations et/ou Renvois
	<u>Tableau 01 vers TD Cabinet Radiologie (400 V + N)</u>	4x10	C 40	
	<u>TD Duo Diagnost (400 V + N)</u>	4x25	C 63	



	Désignation	Montage mm2	Protections A	Observations et/ou Renvois
	Tableau sous-sol avant -1(nouveau tableau)			
	Disjoncteur général	3x95	Ith 250 x0,8 magn. x10	+ diff. 1 A Delta t 300 msec.
A	1 circuit III	3x6	C 40 III	
B	1 circuit III	3x10	C 40 III	
C	1 circuit réserve		C 20 III	
D	1 circuit III coffret caves	3x10	C 63 III	
E	1 circuit III TD buanderie	3x2,5	C 20 III	
F	1 circuit II éclairage	2x2,5	C 20 III	
F'	1 circuit III clinique labo VD 3	3x16	C 63 II	
G	1 circuit III chaufferie	3x2,5	C 20 III	
H	1 circuit III réserve		C 20 III	
I	1 circuit III ancien ACS	3x16	C 63 III	
J	1 circuit III réserve		C 20 III	
K	1 circuit III TD couloir cave	3x6	C 40 III	
L	1 circuit III TD accueil alim Jasper	3x10	C 40 III	
M	1 circuit III Nouvel ascenseur	3x6	C 25 III	
O	1 circuit II centrale RTT	2x2,5	C 20 II	
P à Q	2 circuits III	3x16	C 40 III	
R	1 circuit III ext.	3x6	C 25 III	



	Désignation	Montage mm2	Protections A	Observations et/ou Renvois
	<u>Tableau cave (buanderie)</u> <u>Alim tableau -1 avant sous-sol circuit E</u>			
	Arrivée	3x2,5		diff. 40 A / 300 mA
A	Buanderie	2x1,5	C16 II	
B	WC ventil RDC	2x2,5	C20 II	
C	Couloir cave	2x2,5	C20 II	
D	Prise cave	2x2,5	C20 II	
E	Sonnerie	2x2,5	C20 II	
	<u>Tableau horloge</u>			
	Arrivée	10		
	1 diff. 40 A/300 mA			
	4 circuits II	1,5/2,5	16	
	<u>TD couloir -1</u> <u>Alim TD -1 avant sous-sol circuit K</u>			
	Disj général		C20 IV	
	Diff. gén.		40	300mA
	Diff		40	30mA
	2 circuits	3G2,5	C20 II	
	2 circuits	1,5	B10 II	
	2 circuits	1,5	B16 II	



	Désignation	Montage mm2	Protections A	Observations et/ou Renvois
	Coffret chaufferie Alim TD -1 avant sous-sol circuit G			
1	Disjoncteur général		C20 II	
2-3	2 circuits chaudière	2x2,5	C6 II	
4-5	2 circuits pompes	2x1,5	C2 II	
6-7	2 circuits circulateurs	2x2,5	C2 II	
8	1 circuit de commande		C2 II	



	Désignation	Montage mm2	Protections A	Observations et/ou Renvois
	<u>Tableau réception radiologie rez-de-chaussée (principale)</u> <u>Alim TGBT circuit H</u>			
W	différentiel général		63	0,3 A
A	Circuits prises	2x2,5	C20 II	
B	Circuits prises	2x2,5	C20 II	
C	Boiler	3x2,5	C20 III	
D-I	Alim télérupteur	2x2,5	C16 II	
J-R	Circuits prises	2x2,5	C20 II	
T	Airco	2x2,5	C20 II	
U	Airco	2x2,5	C20 II	
V	Disjoncteur différentiel II		C20 II	30mA
	<u>Tableau salle de conférence</u> <u>Alim TD 1èrè compta circuit Q</u>			
	Interrupteur général		40 IV	
A	1 circuit stores	2x1,5	C10 II	
B-E	4 circuits éclairage	2x1,5	C10 II	
F-I	4 circuits prises	2x2,5	C20 II	
J	1 circuit II radiologie	XVB 3G6	C25 II	
	<u>Coffret comptabilité (1er étage) - couloir</u>			
	Différentiel général	-	40	0,3 A
	Disjoncteur général	-	C20 IV	
A-H	8 circuits prises	2,5	L15 II	
I-O	7 circuits éclairage	1,5	L10 II	Circuits L et M réserves
P	1 circuit	2,5	C16 II	
Q	1 départ salle de réunion	3x10	C40 III	



	Désignation	Montage mm2	Protections A	Observations et/ou Renvois
	<u>Coffret ophtalmologie (1er étage) local 1.15</u> <u>Alim TD – 1 avant sous-sol circuit Q</u>			
	Différentiel général		40	0,3 A
A-E	5 circuits prises	2x2,5	C20 II	
F-H	3 circuits éclairage	2x1,5	C16 II	
	<u>Coffret cardiologie (2ème étage débarras) (face toilettes)</u> <u>Alim TD économat circuit A</u>			
	Diff. gén.		40	0,3 A
A- C	3 circuits mono	2,5	B16 II C20 II	
D	1 circuit mono	1,5	B10 II	
	<u>Coffret cardiologie (couloir 2ème étage) (2.6)</u>			
	Diff. général		40 aut	0,3A
	5 circuits prises (2 réserves)	2,5	L16 II	
	1 circuit	2,5	C20 II	
	4 circuits éclairage	1,5	L10 II	
	1 circuit II prise local 2.5	2,5	B16 II	
	1 circuit II prises 2.7	2,5	B20 II	
	<u>Tableau réception 1er étage</u> <u>Alim TGBT circuit H</u>			
T	Différentiel général		63	0,3A
A-E	Alim télérupteur	2x2,5	C16 II	
F	Réserve		C20 II	
G-Q	Circuits prises	2x2,5	C20 II	
R	Réserve			
S	Alim commande télérupteur	2,5	C16 II	



	Désignation	Montage mm2	Protections A	Observations et/ou Renvois
	<u>TD réception (2ème étage)</u> <u>Alim TD - 1 avant sous-sol circuit Q</u>			
	Diff. gén.		40	0,3 A
	Disj. gén.		G40 IV	
1-2	2 circuits mono éclairage	1,5	L10 II	
3-7	5 mono prises	2,5	L20 II	
9	Départ coffret local 70	4x4	G20 IV	
8	Circuits G E M S Helix	3x2,5	C20 III	
	<u>Tableau cardiologie (2ème étage) local 2.18</u>			
	2 circuits prises	2,5	C20 II	
	1 circuit éclairage	1,5	C16 II	
	<u>Tableau local 2.2 (2ème étage)</u>			
	Disj. gén.		32	
	Diff. gén.		40	0,3 A
	9 circuits II	2,5	10/16	
	1 circuit III	3x2,5	U20 III	



	Désignation	Montage mm2	Protections A	Observations et/ou Renvois
	<u>Tableau labo. 4ème.étage</u>			Indiquer la tension de service. Prévoir schéma unifilaire.
	Disjoncteur différentiel général		63	0.3 A
H-J	3 circuits éclairage	2x1.5	C16 II	
G	1 circuit secours	2x1.5	C16 II	
C – F	4 circuits prises	2x2.5	C20 II	
B	1 circuit airco	2x2.5	C16 II	
A	1 circuit autoclave	3x6	C40 III	



Nr. circuit	Dénomination	Canal Type	Section mm ²	Protection			Infraction/Observation
				Fus.	Disj.	Type	
				(A)	(A)		
Tableau : accueil		Localisation : rez-de-chaussée accueil					
	1 interrupteur diff.						40A - 0,3A
A	1 circuit III		2,5		C20 II	3 kA	
B-C/E-I	8circuits II		2,5		C20 II		
D	1 circuit II		1,5		C2 II		
Tableau : kinésithérapie		Localisation : rez-de-chaussée Canalisations : 10 mm ²					
	1 interrupteur différentiel						40A - 0,3 A
C-Q	15 circuits II		1,5/2,5		16/20	3 kA	
R	1 circuit disjoncteur diff.		2,5		16/0,03	3 kA	(DPN Vigi C16 30Ma)
A-B	2 circuits disjoncteur III		4		20 / 25	3 kA	
Tableau : serveur informatique		Localisation : 3ème étage Canalisations : 10 mm ²					
	9 circuits serveur		3x2,5		disj. 16	II	
Nr. circuit	Dénomination	Canal Type	Section mm ²	Protection			Infraction/Observation
				Fus.	Disj.	Type	
				(A)	(A)		
Tableau : couloir, réserve		Localisation : 3° étage					
	1 disjoncteur diff.				63		0,3 A
A	1 circuit III		10		C50 III	6 kA	
B	1 circuit II		1,5		C10 II	6 kA	
C-F	4 circuits II		1,5/2,5		C16 II	6 kA	
G-L	6 circuits II		2,5		C20 II	6 kA	
N-T	7 circuits II		2,5		C20 II	6 kA	
M	1 circuit airco	XVB	2,5		C16 II	3 kA	
Tableau : laboratoire		Localisation : 3° étage Canalisations : 25 mm ²					
	1 disjoncteur diff.				63		0,3 A
A	1 circuit II		1,5		C10 II		
C-K/U	10 circuits II		1,5/2,5		C16 II	6 kA	
L-T	9 circuits II		2,5		C20 II	6 kA	
V-D'	9 circuits II		2,5		C20 II	6 kA	
E	1 circuit II		2,5		C16 II	6 kA	HS en 2014
F'	1 circuit IV		2,5		C16 IV	6 kA	HS en 2014
B	1 circuit IV		10		C63 IV	6 kA	



Nr. circuit	Dénomination	Canal Type	Section mm ²	Protection			Infraction/Observation
				Fus.	Disj.	Type	
				(A)	(A)		
Tableau : 2 ^{ème} étage local 2.24		Localisation : - Canalisations : -					
	Fusibles général				2x25		
Q1	1 circuit				16 II	6 kA Δ 300 mA	
Q2	1 circuit				20 II	6 kA Δ 300 mA	
Q3-Q4	2 circuits				2 II	6 kA	

Tableau 1^{er} étage 1.11

1 interrupteur diff IV 40A/ 300Ma
 1 disjoncteur III 32A
 2 disjoncteurs II 20A



VINÇOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
 Jan Olieslagerlaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
 tél: +32 2 674 57 11 • brussels@vincotte.be



Membre n° :

Rapport n° : VIL/16/13350248/00/FR/001

Copie dactylographiée

PROCÈS-VERBAL¹ DE VISITE DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE D'UNE INSTALLATION À HAUTE TENSION
 Suivant les prescriptions de : l'art. 262 du RGPT l'art. 272 du RGIE l'AR du 04/12/2012 (Annexe I)
Nom et adresse du Client : **Clinique Antoine Depage****Avenue Henri Jaspar 101 1060 Bruxelles**Adresse de l'installation : **idem**Nature de l'installation : Poste de Transformation Sectionnement Transformation & sectionnement Tension : Haute : **11 kV** Basse : **231 V** Puissance : **315 kVA** (50 Hz)

Notre contrôle a porté sur les parties visibles et accessibles normalement et entre autres sur les points suivants :

Examen visuel :

Etat de l'appareillage électrique	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.	<input checked="" type="checkbox"/> Infr.	Eclairage normal, éclairage de sécurité	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.	<input checked="" type="checkbox"/> Infr.
Etat de l'appareillage de manœuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.	<input type="checkbox"/> Infr.	Instructions 1 ^{ers} soins	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.	<input checked="" type="checkbox"/> Infr.
Schéma unifilaire	<input type="checkbox"/> Bon	<input checked="" type="checkbox"/> Obs.	<input type="checkbox"/> Infr.	Indication de la tension de service	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.	<input type="checkbox"/> Infr.
Schéma position électrodes de terre	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.	<input checked="" type="checkbox"/> Infr.	Protection contre les chocs électriques	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.	<input checked="" type="checkbox"/> Infr.
Panneaux d'avertissement	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.	<input type="checkbox"/> Infr.	Position des indicateurs de niveau	<input type="checkbox"/> P.A.	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.
Repérage des circuits	<input checked="" type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.	<input type="checkbox"/> Infr.	Entretien syst. de détection (art.104)	<input type="checkbox"/> P.A.	<input type="checkbox"/> Bon	<input type="checkbox"/> Obs.

Mesures de la prise de terre HT : R_E : - Ω Z_E : - Ω Z_{EB} : **0,4 Ω** ρ_E : - Ωm
Divers :Nature diélectrique transfo(s) : **huile** Attestation de Terre Globale : Oui Non Dossier de l'installation électrique : a été consulté n'a pas pu être consulté

Note disjoncteur Haute tension des années 50.

N° d'article		INFRACTIONS (I) OU OBSERVATIONS (O)
RGIE	RGPT / AR	
I		Fournir l'analyse des risques sur base de l'arrêté royale du 4 décembre 2012.
I		Prévoir un nettoyage de la cabine Haute tension, transfo,...
I		Prévoir le niveau d'huile du disjoncteur haute tension.
I		Prévoir nouvelle instruction 1 ^{er} soins (plus récents).
I		Prévoir schéma des positions de terre.
O		Corriger le schéma.
I		Remettre en état l'éclairage de sécurité.

CONCLUSION L'INSTALLATION À HAUTE TENSION EST CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DÉFINIES CI-AVANT. L'INSTALLATION À HAUTE TENSION N'EST PAS CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DÉFINIES CI-AVANT.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées doivent être exécutés sans retard et toutes les mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

L'installation électrique à haute tension doit être recontrôlée dans un délai de 1 an.

Date : **18/03/2019**Nom de l'agent-visiteur : **FABIEN SPITAELS**N° agent : **0872**

Fabien Spitaels
 Directeur Général

¹ Si l'existe une différence de contenu entre la copie dactylographiée et le rapport NCR (complété manuellement) laissé sur place, c'est le rapport NCR laissé sur place qui prévaut.